RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00426
Numéro SIREN : 520 547 456
Nom ou dénomination : DOUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2021 sous le numéro de dépôt 897

SAS DOUDIS

Certifié Conforme
à l'Original

6 rue JEAN VARIN

76560 DOUDEVILLE

Siret : 52054745600027

Comptes annuels

Exercice clos le 31/05/2019

T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

S.A.S. au capital de 2 000 000 €uros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/04/2018 au 31/05/2019

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2019	Net 31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 203 500		1 203 500	1 203 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	148 889	98 097	50 792	80 016
Autres immobilisations corporelles	907 435	407 226	500 209	631 661
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 224		17 224	16 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 277 049**	**505 324**	**1 771 725**	**1 932 005**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	832 395		832 395	779 925
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	64 474	3 051	61 423	73 958
Autres créances	168 321		168 321	194 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	838		838	838
Disponibilités	248 658		248 658	280 620
Charges constatées d'avance (3)	25 313		25 313	26 429
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 339 999**	**3 051**	**1 336 948**	**1 356 672**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 617 048**	**508 375**	**3 108 673**	**3 288 677**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/05/2019	31/03/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-77 943	-100 013
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-39 372**	**22 070**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**485 685**	**525 057**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 178	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 178**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	683 187	845 688
Emprunts et dettes financières diverses (3)	710 000	710 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002 104	982 764
Dettes fiscales et sociales	217 517	224 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3	439
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**2 612 810**	**2 763 620**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 108 673**	**3 288 677**
(1) Dont à plus d'un an (a)	866 091	676 477
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 746 720	2 087 143
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/05/2019	31/03/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	13 015 309		13 015 309	10 984 638
Production vendue (biens)	1 024 217		1 024 217	894 530
Production vendue (services)	67 307		67 307	36 443
Chiffre d'affaires net	**14 106 832**		**14 106 832**	**11 915 611**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				-186
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 036	14 844
Autres produits			6 992	3 440
Total produits d'exploitation (I)			**14 126 860**	**11 933 709**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 102 642	9 286 782
Variations de stock			-52 470	18 451
Achats de matières premières et autres approvisionnements			703 992	621 803
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 066 105	853 622
Impôts, taxes et versements assimilés			112 888	80 450
Salaires et traitements			828 072	708 811
Charges sociales			203 679	178 720
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			162 716	139 955
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 051	3 593
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 178	
Autres charges			11 031	5 366
Total charges d'exploitation (II)			**14 151 885**	**11 897 553**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-25 024**	**36 156**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				**1**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 330	13 997
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**13 330**	**13 997**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13 330**	**-13 995**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-38 355**	**22 161**

Compte de résultat(suite)

	31/05/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 043	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**7 043**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 060	91
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**8 060**	**91**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 018**	**-91**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 133 903**	**11 933 711**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 173 275**	**11 911 641**
BENEFICE OU PERTE	**-39 372**	**22 070**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*15 384*	*10 437*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/05/2019

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DOUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2019, dont le total est de 3 108 673 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 39 372 euro.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/05/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisons.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 857 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 203 500			1 203 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**1 203 500**			**1 203 500**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 849	2 040		148 889
- Installations générales, agencements aménagements divers	903 376			903 376
- Matériel de transport	10 700		10 700	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 351		5 292	4 059
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 070 276**	**2 040**	**15 992**	**1 056 324**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 828	396		17 224
Immobilisations financières	**16 828**	**396**		**17 224**
ACTIF IMMOBILISE	2 290 604	2 436	15 992	2 277 049

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2019
Éléments achetés	1 203 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 203 500**

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actif.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci étant déterminée :
- Pour les fonds de commerce acquis au cours des 24 derniers mois, par référence à la valeur de transaction ;
- Pour les autres fonds de commerce, par référence au pacte de préférence ou, en l'absence, par référence à la méthode des comparables (multiple du chiffre d'affaires mensuel TTC).
En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce qui présente une durée d'utilisation non limitée, a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice. Ce test n'a pas permis d'identifier une dépréciation du fonds de commerce : la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Agencements des constructions : 10 à 20 ans.
Installations techniques : 5 à 10 ans.
Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans.
Installations générales , agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans.
Matériel de transport : 4 à 5 ans.
Matériel de bureau : 5 à 10 ans
Matériel Informatique : 3 ans.
Mobilier : 10 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	66 834	31 264		98 097
- Installations générales, agencements aménagements divers	273 981	129 945		403 926
- Matériel de transport	10 700		10 700	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 084	1 507	5 292	3 300
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**358 599**	**162 716**	**15 992**	**505 324**
ACTIF IMMOBILISE	358 599	162 716	15 992	505 324

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 224		17 224
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	64 474	64 474	
Autres	168 321	168 321	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 313	25 313	
Total	275 334	258 109	17 224
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	683 187	172 096	511 091	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002 104	1 002 104		
Dettes fiscales et sociales	217 517	217 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	710 003	355 003	355 000	
Produits constatés d'avance				
Total	**2 612 810**	**1 746 720**	**866 091**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	162 958			
(**) Dont envers les associés	710 000			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce à hauteur du montant du prêt au profit du CREDIT AGRICOLE	*877 327*
Autres engagements donnés	877 327
Total	**877 327**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 725 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 10 178 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

DOUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 €uros
Siège social : 8 Rue Jean Varin
76560 DOUDEVILLE
RCS ROUEN B 520 547 456

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf
Le vingt-neuf novembre
A dix heures trente

Les associés de la Société « **DOUDIS** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 €, divisé en 60 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par la société EHCAPA, Présidente de la Société, elle-même représentée par M. Arnaud VERITE.

Le Cabinet « IN EXTENSO SECAG », Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 60 000 actions sur les 60 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum statutaire, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au ***31 mai 2019***
- le rapport de gestion établi par le Président
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

A.V

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/05/2019 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation de conventions réglementées
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mai 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître **une perte de 39 372 €**.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mai 2019.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté la perte de l'exercice à savoir **39 372 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Report à Nouveau**» **- 39 372 €**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué à titre de dividende au cours des trois exercices précédents, les sommes suivantes :

EXERCICE	*DIVIDENDE*
31/03/2016	0 €
31/03/2017	0 €
31/03/2018	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve la poursuite des conventions préalablement approuvées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.

Société EHCAPA
Représentée par Arnaud VERITE

Société AMIDIS & Cie
Représentée par Laure Zicolano

AV

In Extenso
Audit

DOUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 600.000 €
Siège social : 8 rue Jean Varin

76560 DOUDEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice de 14 mois clos le 31 Mai 2019



In Extenso Secag
26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : 02 33 91 35 35
Fax : 02 33 51 05 73
donville@inextenso.fr

In Extenso

In Extenso Secag
26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'assemblée générale de la société DOUDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DOUDIS** relatifs à l'exercice de 14 mois clos le **31 mai 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment en ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE-LES-BAINS,
Le 15 novembre 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

IN EXTENSO SECAG

Samuel BOURGEAIS

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SB

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2019	Net 31/03/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 203 500		1 203 500	1 203 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	148 889	98 097	50 792	80 016
Autres immobilisations corporelles	907 435	407 226	500 209	631 661
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 224		17 224	16 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 277 049**	**505 324**	**1 771 725**	**1 932 005**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	832 395		832 395	779 925
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	64 474	3 051	61 423	73 958
Autres créances	168 321		168 321	194 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	838		838	838
Disponibilités	248 658		248 658	280 620
Charges constatées d'avance (3)	25 313		25 313	26 429
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 339 999**	**3 051**	**1 336 948**	**1 356 672**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 617 048**	**508 375**	**3 108 673**	**3 288 677**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/05/2019	31/03/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-77 943	-100 013
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-39 372**	**22 070**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**485 685**	**525 057**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 178	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**10 178**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	683 187	845 688
Emprunts et dettes financières diverses (3)	710 000	710 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002 104	982 764
Dettes fiscales et sociales	217 517	224 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3	439
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**2 612 810**	**2 763 620**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 108 673**	**3 288 677**
(1) Dont à plus d'un an (a)	866 091	676 477
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 746 720	2 087 143
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

In Extenso Secag
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Compte de résultat

	France	Exportations	31/05/2019	31/03/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	13 015 309		13 015 309	10 984 638
Production vendue (biens)	1 024 217		1 024 217	894 530
Production vendue (services)	67 307		67 307	36 443
Chiffre d'affaires net	**14 106 832**		**14 106 832**	**11 915 611**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				-186
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 036	14 844
Autres produits			6 992	3 440
Total produits d'exploitation (I)			**14 126 860**	**11 933 709**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			11 102 642	9 286 782
Variations de stock			-52 470	18 451
Achats de matières premières et autres approvisionnements			703 992	621 803
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 066 105	853 622
Impôts, taxes et versements assimilés			112 888	80 450
Salaires et traitements			828 072	708 811
Charges sociales			203 679	178 720
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			162 716	139 955
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 051	3 593
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 178	
Autres charges			11 031	5 366
Total charges d'exploitation (II)			**14 151 885**	**11 897 553**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-25 024**	**36 156**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				**1**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 330	13 997
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**13 330**	**13 997**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-13 330**	**-13 995**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-38 355**	**22 161**

Compte de résultat(suite)

	31/05/2019	31/03/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 043	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**7 043**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 060	91
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**8 060**	**91**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 018**	**-91**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 133 903**	**11 933 711**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**14 173 275**	**11 911 641**
BENEFICE OU PERTE	**-39 372**	**22 070**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*15 384*	*10 437*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

In Extenso Secag
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SAS DOUDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2019, dont le total est de 3 108 673 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 39 372 euro.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/05/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisons.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 29 857 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 203 500			1 203 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**1 203 500**			**1 203 500**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 849	2 040		148 889
- Installations générales, agencements aménagements divers	903 376			903 376
- Matériel de transport	10 700		10 700	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 351		5 292	4 059
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 070 276**	**2 040**	**15 992**	**1 056 324**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 828	396		17 224
Immobilisations financières	**16 828**	**396**		**17 224**
ACTIF IMMOBILISE	2 290 604	2 436	15 992	2 277 049

In Extenso Secag
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2019
Éléments achetés	1 203 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 203 500

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actif.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci étant déterminée :
- Pour les fonds de commerce acquis au cours des 24 derniers mois, par référence à la valeur de transaction ;
- Pour les autres fonds de commerce, par référence au pacte de préférence ou, en l'absence, par référence à la méthode des comparables (multiple du chiffre d'affaires mensuel TTC).
En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce qui présente une durée d'utilisation non limitée, a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice. Ce test n'a pas permis d'identifier une dépréciation du fonds de commerce : la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Agencements des constructions : 10 à 20 ans.
Installations techniques : 5 à 10 ans.
Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans.
Installations générales , agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans.
Matériel de transport : 4 à 5 ans.
Matériel de bureau : 5 à 10 ans
Matériel Informatique : 3 ans.
Mobilier : 10 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	66 834	31 264		98 097
- Installations générales, agencements aménagements divers	273 981	129 945		403 926
- Matériel de transport	10 700		10 700	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 084	1 507	5 292	3 300
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**358 599**	**162 716**	**15 992**	**505 324**
ACTIF IMMOBILISE	358 599	162 716	15 992	505 324

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 224		17 224
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	64 474	64 474	
Autres	168 321	168 321	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	25 313	25 313	
Total	275 334	258 109	17 224
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	60 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	60 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	683 187	172 096	511 091	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002 104	1 002 104		
Dettes fiscales et sociales	217 517	217 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	710 003	355 003	355 000	
Produits constatés d'avance				
Total	**2 612 810**	**1 746 720**	**866 091**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	162 958			
(**) Dont envers les associés	710 000			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce à hauteur du montant du prêt au profit du CREDIT AGRICOLE	*877 327*
Autres engagements donnés	877 327
Total	**877 327**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 725 euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 10 178 euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.